

FORMATION

QUALIFICATION

EMPLOI

ARCHIVES



n° 71

Note d'information
du Centre d'études et de recherches
sur les qualifications.

15 DÉCEMBRE 1981

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CEREP POUR 1982

La présentation habituelle du programme d'activités du CEREP respecte la trilogie : dispositifs d'observation - applications - recherches.

Elle comporte un avantage, celui de donner une vue d'ensemble des activités du Centre et de mettre en lumière la logique de son fonctionnement. Celui-ci repose en effet sur les constats suivants :


*— il est nécessaire, pour aider à la prise de décision, de disposer non pas seulement de résultats bruts, d'informations, mais d'une compréhension des mécanismes qui sous-tendent les phénomènes observés : ceci n'est pas possible sans **une activité à caractère de recherche** ;*

*— dans le domaine de la formation, de la qualification et de l'emploi, la démarche de recherche suppose aujourd'hui le développement de systèmes d'observations convenablement situés, d'où le caractère fondamental pour le CEREP de l'activité consacrée **aux dispositifs d'observation**.*

*Le rapprochement de ces deux éléments permet de mettre à la disposition des différents acteurs (administration, partenaires sociaux) des informations organisées de façon spécifique, sur certains thèmes ou certains domaines : **les applications**.*

La présentation : dispositifs - applications - recherches a en contrepartie l'inconvénient de donner une vue assez éclatée des activités du Centre, comparable à la présentation d'un objet par des projections sur trois plans comme en géométrie descriptive : il est difficile de saisir les reliefs lorsque l'on ne regarde qu'une vue en plan ou en élévation...





La difficulté est accrue par le fait que la présentation des dispositifs, des applications et des recherches correspond à trois logiques différentes. On peut qualifier la logique de présentation des dispositifs « d'instrumentale » — comment utilise-t-on l'instrument ? — production de données, actualisation des données recueillies antérieurement, organisation des sorties en banque ou en base de données. La logique des applications est « finalisée » — qui veut savoir quoi ? Celle des recherches procède par thèmes — quels sont les sujets abordés ? et pourquoi ceux-là ?

Il faut garder à l'esprit l'importance des moyens consacrés aux dispositifs aussi bien en temps de travail qu'en moyens financiers : deux équipes de chargés d'études travaillent à temps plein à la logistique et à la maintenance de ces dispositifs et pourrait-on dire à l'accroissement de leur productivité.

Mais c'est la présentation des recherches qui représente de loin la partie la plus importante du programme d'activités compte tenu de la logique évoquée plus haut et également parce que la détermination des champs de recherche est particulièrement lourde de conséquences.

Il s'agit de s'engager, c'est-à-dire d'investir en personnel et en moyens, de façon à se mettre en situation de répondre ultérieurement, parfois au terme de plusieurs années, à des questions précises que se poseront les décideurs et dont le plus souvent il n'est pas facile d'avoir actuellement idée...

Il est donc nécessaire de donner une vue un peu plus synthétique du programme d'activités en montrant son unité et comment il a été conçu pour répondre à la demande d'aide aux décisions

Pour une bonne compréhension du programme d'activités du CEREQ, il convient tout d'abord de préciser les problèmes fondamentaux que pose la relation formation-qualification-emploi.

Dans ces domaines, la difficulté est d'éviter **trois écueils** que l'on risque d'ailleurs de rencontrer successivement, l'un surgissant au moment où l'on veut éviter le précédent.

Le premier est celui **d'une évolution divergente des niveaux de formation ou de qualification dispensée par le système éducatif et des niveaux de qualification requis par l'économie.**

On pense que ce premier écueil peut être évité par une organisation des systèmes de travail qui permette de faire place à un niveau plus élevé de qualification, ou plus exactement à des qualifications qui nécessitent des niveaux plus élevés de formation.

Mais il est essentiel, et c'est le second écueil, que cette organisation des systèmes de travail ne se fasse pas au détriment de l'efficacité économique des firmes.

Il reste alors un troisième écueil à éviter : c'est qu'un système à la fois économiquement efficace et faisant appel à des personnels qualifiés n'ait pas des conséquences trop néfastes sur l'emploi.

Incidentement, il faut noter que cet enchaînement dans le sens formation-qualification-emploi qui pose les problèmes en partant du système éducatif pourra être renversé : c'est d'ailleurs assez généralement le point de vue adopté par les firmes : leurs stratégies économiques influent évidemment sur leurs politiques de personnel, donc pour partie les conduisent à définir des qualifications ou à appliquer des politiques de recrutement de leur main-d'œuvre. Ceci va amener soit à exprimer des exigences à l'égard du système éducatif, qu'il s'agisse des formations initiales ou des formations continues, soit à prendre en considération l'offre de travail, assortie des différentes qualifications qui se manifestent à la sortie du système éducatif.

De sorte que tous les phénomènes que l'on va rencontrer dans notre domaine résultent en fait d'équilibres provenant du jeu d'acteurs, trop schématiquement regroupés en deux entités, le système éducatif et le système de production, essayant de résoudre leurs problèmes avec leur logique propre, en faisant infléchir la position de l'autre, sans qu'il soit possible de dire si l'un est assujéti à l'autre et plus encore si l'un devrait être assujéti à l'autre.

Dès lors, comment le CEREQ, dans son programme 1982, se place-t-il face à ces problèmes ?

1° En ce qui concerne l'évolution relative du niveau de formation dispensée et du niveau des qualifications requises, la première chose est de savoir comment les firmes utilisent la main-d'œuvre qui sort du système éducatif. Les activités du CEREQ dans ce domaine sont articulées principalement autour de **l'Observatoire des entrées dans la vie active.**

Comme on le sait, l'Observatoire est régi par un cycle quadriennal au terme duquel il couvre à peu près tout le champ des sorties du système éducatif. En 1982 seront interrogés les jeunes ayant quitté en 1981 le système éducatif aux niveaux VI et V bis et dans les universités les étudiants en droit et sciences économiques pour apprécier les conditions de leur insertion. De même seront ré-interrogés, pour essayer de mieux connaître leur cheminement professionnel, ceux qui sont sortis en 1978 au niveau IV et qui avaient alors répondu à l'enquête.

Mais surtout, on dispose maintenant d'une vue des conditions de l'insertion des jeunes sortis à tous les niveaux entre 1976 et 1979. Ces informations, ainsi que celles qui sont disponibles par ailleurs, seront exploitées dans plusieurs directions.

Tout d'abord, une étude tendra à replacer **les recrutements des jeunes dans l'ensemble des mouvements de main-d'œuvre** que connaissent les secteurs.

Ils dépendent à la fois des transformations économiques qui affectent les secteurs et des relations entre les différentes catégories de main-d'œuvre : jeunes par rapport aux autres populations, notamment avec les politiques de mise en retraite ; ouvriers par rapport aux autres niveaux ; et entre catégories d'ouvriers, ouvriers de la production par rapport aux ouvriers d'entretien par exemple.

De telles études sur les aspects démographiques des professions sont tout à fait importantes : à titre d'exemple, l'évolution en hausse ou en baisse d'un flux de formation initiale doit tenir compte très directement de l'influence des situations démographiques des professions ou des évolutions de politique de recrutement qui ne sont pas uniquement déterminées, tant s'en faut, par l'offre de main-d'œuvre sortant de formation initiale.

Une seconde étude, qui, en 1982, aura principalement un caractère méthodologique, visera à décrire **les déterminants du salaire au moment de l'insertion**.

En effet, actuellement dans les analyses sur les conditions d'insertion l'accent est mis principalement sur la situation des jeunes face au chômage ou sur la correspondance des emplois aux spécialités de formation.

Or, il paraît souhaitable d'enrichir ces analyses en tentant une approche des conditions de l'insertion en termes de niveaux de rémunération. Mais un premier travail s'avère indispensable : évaluer la fiabilité des données disponibles et mettre en évidence les principaux facteurs de variation des rémunérations : sexe, région, secteurs d'activité.

L'achèvement de la couverture du champ des sorties va permettre également des études sur **les phénomènes de concurrence entre niveaux proches**, et grâce à la disponibilité des résultats sur l'apprentissage, **particulièrement aux niveaux VI, V bis et V**.

Par ailleurs, en inversant la perspective, on va étudier non plus les débouchés des formations en termes d'emplois, mais les **origines en matière de formation des titulaires d'emplois tenus dans la mécanique et les activités de bureau**.

A titre indicatif, il ne s'agit plus de se demander ce que deviennent les titulaires d'un C.A.P. de réparateur auto pour constater qu'un certain nombre d'entre eux deviennent O.S. mais de se demander où l'on recrute les ouvriers de la réparation auto pour mesurer dans quelle proportion on les forme sur le tas.

On dispose aussi maintenant des résultats d'enquêtes intervenues en 1980 à des niveaux qui avaient déjà fait l'objet d'interrogations, il y a quatre ans, c'est-à-dire niveau V (C.A.P. et B.E.P.) et étudiants en sciences. On va étudier **l'évolution des conditions d'insertion**.

Ces études comparatives sont évidemment essentielles pour comprendre les modifications de l'insertion en fonction des évolutions de la conjoncture. Pour l'enseignement supérieur, on s'attachera à voir comment ont évolué les insertions des étudiants en fonction de leur situation à l'égard de l'emploi, alors qu'ils poursuivaient leurs études, puisque l'on sait que le taux de chômage décroît fortement lorsque les étudiants interrogés en dernière année exerçaient une activité salariée.

Il faut se mettre en mesure d'exploiter **les enquêtes de cheminement**, c'est-à-dire celles qui décrivent l'activité des jeunes non pas neuf mois après leur sortie du système éducatif mais pendant les quatre premières années de leur vie professionnelle.

Ce sont des enquêtes très riches et la véritable nouveauté des travaux de l'Observatoire pour la période 1980-1984. Une exploitation expérimentale sur les sorties au niveau des C.A.P. et B.E.P. est en cours pour essayer d'étudier différents aspects du chômage (est-il lié à l' « origine scolaire » ? y a-t-il des catégories d'emplois et d'entreprises qui l'alimentent particulièrement ? est-ce un chômage long ou une succession de chômages courts ?), mais aussi les migrations géographiques, la stabilité dans l'emploi, la mobilité professionnelle, les cursus professionnels en liaison avec la formation.

Enfin, il faut approfondir l'étude des conditions de l'insertion pour ceux qui ont été interrogés en dernier, c'est-à-dire les apprentis.

Cette étude complétera la première exploitation faite cette année. Celle-ci a montré, d'une part, le caractère déterminant du maintien dans l'entreprise d'apprentissage à l'issue de celui-ci, au regard de l'insertion professionnelle, d'autre part, l'importance de l'origine scolaire dans le succès au C.A.P. Mais la diversité des situations en fonction des spécialités nécessite une étude plus fine, notamment par une enquête complémentaire auprès des C.F.A., pour mener à bien par exemple des comparaisons entre apprentissage et formation au C.A.P. en L.E.P. en ce qui concerne l'insertion.

Toutes les études faites jusqu'à présent ont montré la situation défavorable des jeunes ayant une formation professionnelle insuffisante. Mais du côté des entreprises constate-t-on des évolutions dans les qualifications qui laisseraient espérer un recours à des personnels ayant un niveau de formation plus élevé ? Tel est le second champ d'études du CEREQ.

2° L'analyse des qualifications dans les entreprises est principalement articulée autour du Répertoire français des emplois (R.F.E.).

Pour 1982, il est prévu son « extension » au secteur des mines et carrières mais la publication de plus d'une quinzaine de fascicules définissant 700 emplois types aura été achevée d'ici à la fin de 1981, de sorte que le problème essentiel du R.F.E. est d'organiser son utilisation.

Actuellement, la seule clef d'entrée facilement utilisable est celle qu'offre l'appellation des emplois types. Il faut donc mettre à la disposition des utilisateurs d'autres accès à ces informations : lexique des appellations permettant de passer des appellations du R.F.E. à celles du Répertoire opérationnel des métiers et emplois (R.O.M.E.) ou aux appellations qu'utilise l'O.N.I.S.E.P. (guide des métiers), conditions d'accès aux emplois, degré d'autonomie, conditions de travail, etc.

Ces travaux mobilisent une équipe de chargés d'études à plein temps.

Deux études menées par ailleurs à partir du R.F.E. sont tout à fait importantes. L'une porte sur les **cheminements professionnels** ; en partant des conditions d'accès aux emplois, on constate que ceux-ci peuvent être situés dans un réseau organisé : accès direct, indirect, niveaux de recrutement, mobilités.

Après les banques et les assurances et les ouvriers de la mécanique et de l'électricité, le champ choisi pour 1982 portera sur les emplois d'administration, et de gestion, sur les industries de transformation et sur l'encadrement de la mécanique et de l'électricité.

Accessoirement, ceci peut constituer une explication au phénomène si souvent déploré de l'existence de jeunes demandeurs d'emploi et d'offres d'emploi non satisfaites, alors que, par l'exigence de pratique antérieure d'emplois précis, des emplois ne sont, de fait, accessibles aux jeunes. Ceci pourrait être un champ de réflexion pour développer la formation continue de salariés déjà insérés.

L'autre porte sur les **systèmes de travail**, c'est-à-dire sur la manière dont s'articulent les emplois de différents types. Or, ces articulations entre emplois de production, régleurs, maintenance, maîtrise, ordonnancement, etc., varient avec les types de production (production en grande série, en petite série), avec la taille des entreprises, avec les technologies employées.

La question fondamentale est de savoir quels sont les facteurs déterminants de cette organisation des systèmes de travail, et peut-être même s'il y a des facteurs déterminants ou si au contraire, avec une efficacité économique comparable, il y a plusieurs systèmes de travail possibles, ou plus modestement quelle est la marge de liberté existante dans cette organisation. La question est fondamentale parce qu'elle a pour corollaire celle-ci : peut-on, et si oui, comment, introduire des emplois ayant une qualification demandant une formation plus élevée sans mettre en péril l'efficacité économique des firmes ?

Mais ce type de réflexion doit intégrer les derniers développements de l'évolution des qualifications et notamment celles résultant de l'introduction de nouvelles technologies. C'est l'objet des quatre études sur l'automatisation dans la mécanique, les banques et assurances, les emplois de bureau et la maintenance industrielle, les trois premières faisant partie du **programme pluriannuel « technologie, emploi et travail »** financé par la D.G.R.S.T. et figurant déjà l'an dernier au programme du CEREQ.

Ces travaux sur les contenus d'emplois sont parmi ceux qui peuvent intéresser le plus le ministère de l'Education nationale et auxquels il est fait appel lorsque les interrogations portent sur l'adéquation des contenus de formation aux contenus d'emplois, notamment pour les dossiers destinés à éclairer les commissions professionnelles consultatives quand elles ont à se prononcer sur les programmes pédagogiques.

C'est pourquoi un nouveau champ d'investigation apparaît qui semble particulièrement riche, celui des « **savoirs professionnels** ».

C'est un sujet difficile que de déterminer dans l'acquisition des savoir-faire ce qui revient à la « formation institutionnelle », c'est-à-dire dispensée dans le système éducatif entendu au sens large, ce qui revient parfois au milieu social d'origine (on pense d'abord à l'agriculture voire à l'artisanat, mais on parle aussi de la « tradition industrielle » de certaines régions en entendant par là que la main-d'œuvre y est en quelque sorte de génération en génération habituée au travail en usine), ce qui revient à la formation à la charge de l'entreprise et cette formulation floue est volontaire pour signifier qu'elle couvre à la fois la formation continue, mais aussi l'adaptation au poste de travail, sujet fort épineux, souvent au cœur de controverses quasi théologiques et où une connaissance un peu plus précise des réalités ne devrait pas être inutile.

Les premiers travaux pourraient concerner, d'une part, le secteur agricole (en raison à la fois du poids de l'origine socio-professionnelle et du caractère original de certaines situations, la modernisation de la production étant le fait d'agents — conseillers et techniciens agricoles — qui, issus du milieu rural et agricole, ne se trouvent cependant pas intégrés dans l'entreprise), d'autre part, les petites entreprises en raison du rôle joué par l'apprentissage.

Mais il n'est pas possible de pousser les analyses sur les qualifications et les savoirs professionnels dans l'entreprise en faisant abstraction de l'environnement économique et spatial.

3° En ce qui concerne l'environnement économique, les études rétrospectives sur l'évolution des secteurs montrent que les facteurs liés à l'évolution des marchés, à la nature de ceux-ci (et l'on pense par exemple au poids des programmes de logements sociaux dans le secteur du bâti-

ment) entraînent des phénomènes de concentration, d'industrialisation qui s'accompagnent de modifications dans les moyens en personnel auxquels on a recours, modifications qui peuvent à la fois tenir compte de l'offre de main-d'œuvre formée et appeler celle-ci à se modifier.

Une première approche consiste donc à mener tout d'abord **des études à caractère mono-sectoriel**. Ainsi on va chercher à mettre en évidence les conséquences de la transformation d'un secteur, **les biens d'équipement**, d'une part, **la mécanique**, d'autre part, sur la gestion de la main-d'œuvre et les qualifications, compte tenu de l'ouverture au marché mondial, de la concentration des entreprises, des relations avec d'autres secteurs. On essayera de ce point de vue de caractériser les différences qui apparaissent selon les types de production et les politiques de localisation des activités sur lesquelles l'environnement géographique n'est pas sans incidence.

Une approche similaire va consister à rechercher au sein du secteur de la mécanique, sur un échantillon réduit d'entreprises, si l'on peut établir des corrélations entre performances sociales et stratégies économiques.

Pour d'autres études, le champ d'analyse est pluri-sectoriel, qu'il s'agisse de l'ensemble des P.M.E. ou de l'ensemble du secteur de l'industrie.

On va ainsi s'efforcer de rechercher les relations entre les qualifications employées et les phases de la vie des établissements : création, vieillissement, disparition.

Plus généralement encore, une synthèse de l'évolution des qualifications sur les dix ou quinze dernières années amènera à préciser un certain nombre d'hypothèses de corrélation entre évolution des qualifications et transformations sectorielles.

Ces études ont un caractère tout à fait essentiel pour essayer là encore de déterminer quelle est la marge de liberté dans l'évolution des qualifications non pas comme précédemment par rapport à l'organisation des systèmes de travail, mais par rapport aux vicissitudes de l'évolution économique des secteurs. Ceci explique également la concentration des études sur les secteurs de la mécanique et des biens d'équipement car les notions manipulées nécessitent une connaissance approfondie des phénomènes, font appel à la coopération de chargés d'études de plusieurs départements et s'accommodent mal d'une dispersion des investigations, avant de passer à une phase ultérieure de généralisation.

On a évoqué plus haut, dans l'étude sur le secteur des biens d'équipement, **l'impact des politiques de localisation des activités.**

Les phénomènes qui leur sont liés doivent faire l'objet d'une attention plus soutenue. Le programme pour 1982 verra de ce point de vue le développement de plusieurs études.

Il est certain que, dans les études sur la distribution territoriale des activités, il est nécessaire de conserver un équilibre entre des analyses approfondies des situations locales qui constituent un champ d'activité où les centres interrégionaux associés au CEREQ interviennent de façon prioritaire et des études de comparaisons interrégionales.

Ces dernières menées sur plusieurs sujets (structure des emplois et structure des formations, par exemple) sont tout à fait nécessaires à la compréhension des facteurs spécifiques caractérisant des situations locales, facteurs que l'on peut choisir de développer, maintenir ou réduire ensuite en connaissance de cause. L'articulation de ces deux approches sera une des préoccupations majeures des discussions entre le CEREQ et ses centres interrégionaux associés dans les prochaines années.

Cet ensemble de travaux constitue le fondement indispensable à la réalisation des **applications et interventions de développement** qui seront demandées au CEREQ dans les années à venir, de même que le CEREQ ne sera en mesure de répondre en 1982 aux demandes en ce sens que dans la mesure où les travaux de recherches menés antérieurement lui auront permis non seulement d'affiner la connaissance des phénomènes qu'il observe, mais aussi de préciser les analyses qui permettent de les expliquer.

Ces applications dont la définition fait et fera l'objet de consultations avec les administrations intéressées (ministères de l'Education nationale, du Travail, du Plan et de l'Aménagement du territoire, de la Formation professionnelle) porteront sur les principales questions qui préoccupent les services : insertion professionnelle des jeunes ayant connu l'échec scolaire, actions de conversion ou de prévention liées à l'évolution de l'activité des secteurs économiques, prévision des besoins de main-d'œuvre qualifiée.

Sur ce dernier point, le choix du champ que la prévision doit connaître apparaît tout à fait essentiel : bassin d'emploi, branche professionnelle, région. Il est très vraisemblable que ce champ peut être différent selon les caractéristiques spécifiques des questions à traiter et il serait sans doute hasardeux de vouloir rechercher un cadre privilégié, voire unique, pour les études de prévision de main-d'œuvre qualifiée.

Il demeure que la **politique de décentralisation** engagée par le Gouvernement ne pourra manquer d'avoir des retombées dans ce domaine, et une attention particulière devra être portée aux demandes des instances régionales.

Ceci amènera sans doute à mener **une réflexion d'ensemble sur la manière de répondre à de telles demandes, notamment dans la répartition des activités entre le CEREQ et les neuf équipes universitaires qui lui sont associées dans ses centres interrégionaux.**

Mais cette réflexion ne pourra valablement être menée que dans la préparation d'un **programme à moyen terme** qui, partant du recensement des acquis du Centre dans les domaines qu'il explore, portera à la fois sur les thèmes, sur les instruments de recherche.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LES PRODUCTIONS DU CEREQ
ON PEUT S'ADRESSER
AU SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
9, rue Sextius-Michel - 75732 PARIS CEDEX 15
Téléphone : 575-62-63 - Poste 218.**

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

Dépôt légal n° 39-186
Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1 063-AD
Directeur de la publication : Paul-Pierre VALLI

Rédaction-administration
C E R E Q
9, rue Sextius-Michel
75732 PARIS CEDEX 15
575-62-63

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
7, rue Saint-Benoît, 75006 Paris - 261-81-32

Imprimé en France